

COMMUNIQUÉ RÉGLEMENTÉ

# DÉPART DE BEÑAT ORTEGA EN SA QUALITÉ DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2022

## DÉPART DE BEÑAT ORTEGA

Le Directoire et le Conseil de Surveillance de KLÉPIERRE SA ont été informés de la décision de Beñat Ortega de démissionner de son mandat de membre du Directoire, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

Beñat Ortega avait rejoint Klépierre en novembre 2012 en qualité de Directeur adjoint des Opérations du Groupe avant d'être promu Directeur des Opérations du Groupe en novembre 2016. Il avait été nommé membre du Directoire de KLÉPIERRE SA en novembre 2020.

Le Conseil de surveillance l'a remercié pour son engagement et sa contribution au Groupe et à son portefeuille. Jean-Marc Jestin, président du Directoire de KLÉPIERRE SA, a ajouté : « *Je tiens à féliciter Beñat Ortega pour sa nomination et lui adresse mes vœux sincères de succès dans ses nouvelles fonctions* ».

## ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

### Rémunération fixe au titre de 2022

La rémunération annuelle fixe de Beñat Ortega au titre de 2022 est de 450 000 euros, payable *pro rata temporis* pour la période courant du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2022.

### Rémunération variable court terme au titre de 2021 et 2022

#### Au titre de 2021

La rémunération variable court terme de Beñat Ortega au titre de l'exercice 2021 sera déterminée, sur recommandation du Comité des Nominations et de Rémunération, par le Conseil de Surveillance qui se tiendra en février 2022, sur la base des principes applicables aux autres membres du Directoire conformément à la politique de rémunération (cf. section 6.2.3.3. du Document d'enregistrement universel 2020).

Son versement est conditionné à son approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de KLÉPIERRE SA qui se tiendra en 2022.

#### Au titre de 2022

Compte tenu de la date à laquelle intervient le départ de Beñat Ortega, et d'un commun accord avec ce dernier, il a été décidé que celui-ci ne bénéficierait d'aucune rémunération variable court-terme au titre de 2022.



## Intéressement long terme et indemnité de départ

L'acquisition des dispositifs d'intéressement long terme attribués à Beñat Ortega est soumise à la réalisation de conditions de performance ainsi qu'à une condition de présence à la date d'acquisition de chaque plan.

Conformément aux règlements des plans, Beñat Ortega perdra tout droit au titre des actions de performance non encore acquises à la date de la prise de notification de sa démission (à savoir les actions de performance attribuées au titre des Plans 2019, 2020 et 2021).

Par ailleurs, s'agissant d'un cas de départ volontaire, Beñat Ortega ne percevra pas d'indemnité de cessation de fonction.

## Autres éléments de rémunération

Les autres avantages de toute nature dont bénéficiait Beñat Ortega en sa qualité de membre du Directoire de la Société étaient identiques à ceux des autres membres du Directoire en 2021 et sont rappelés dans le document d'enregistrement universel 2020 de KLÉPIERRE SA. Beñat Ortega cessera d'en bénéficier dès le 1<sup>er</sup> février 2022, date de prise d'effet de sa démission.

Beñat Ortega ne bénéficie d'aucune retraite supplémentaire.

## CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS

**Arnaud Courtial**, Group Head of IR and Financial Communication

+33 (0)1 40 67 57 80 — [arnaud.courtial@klepierre.com](mailto:arnaud.courtial@klepierre.com)

**Paul Logerot**, IR Manager

+33 (0)1 40 67 53 02 — [paul.logerot@klepierre.com](mailto:paul.logerot@klepierre.com)

**Julia Croissant**, IR Officer

+33 (0)1 40 67 51 68 — [julia.croissant@klepierre.com](mailto:julia.croissant@klepierre.com)

## CONTACTS PRESSE

**Hélène Salmon**, Group Head of Corporate and Internal Communications

+33 (0)1 40 67 55 16 – [helene.salmon@klepierre.com](mailto:helene.salmon@klepierre.com)

**Wandrille Clermontel**, Taddeo

+33 (0)6 33 05 48 50 – [teamklepierre@taddeo.fr](mailto:teamklepierre@taddeo.fr)

## À PROPOS DE KLÉPIERRE

Klépierre, leader européen des centres commerciaux, associe une expertise en termes de développement, de gestion locative et d'asset management. Le portefeuille de la société est estimé à 21,5 milliards d'euros au 30 juin 2021, et compte de grands centres commerciaux dans plus de 10 pays en Europe continentale, qui accueillent des centaines de millions de visiteurs par an. Klépierre détient une participation majoritaire (56,1 %) dans Steen & Strøm, première société foncière scandinave de centres commerciaux. Klépierre est une Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, et est membre des indices CAC Next 20 et EPRA Euro Zone. Elle est aussi membre d'indices éthiques, comme l'Euronext CAC 40 ESG, MSCI Europe ESG Leaders, FTSE4Good, Euronext Vigeo Europe 120, et figure sur la « Liste A » du CDP. Ces distinctions soulignent l'engagement du Groupe dans une démarche proactive de développement durable, ainsi que le leadership mondial du Groupe dans la lutte contre le changement climatique.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Internet : [www.klepierre.com](http://www.klepierre.com)

